

Comité d'embellissement

LE COMITÉ RECRUTE TROIS NOUVEAUX MEMBRES

Pour diffusion immédiate

Saint-Hyacinthe, le 5 janvier 2023 – La Ville de Saint-Hyacinthe est à la recherche de trois personnes intéressées à siéger au comité d'embellissement. Ce comité est un groupe de travail composé de neuf membres répartis comme suit : deux (2) élus municipaux, la technicienne en environnement du Service de l'urbanisme et de l'environnement, la contremaîtresse du département des parcs et horticulture du Service des travaux publics, la conseillère en communication de la Direction des communications et de la participation citoyenne, trois (3) membres choisis et désignés parmi les citoyens de la municipalité, dont un membre « jeunesse » âgé de 13 à 31 ans et finalement un (1) membre choisi et désigné comme personne-ressource en fonction de la pertinence de son expertise professionnelle, en lien avec le mandat du comité d'embellissement.



**DEVENEZ MEMBRE DU
COMITÉ
D'EMBELLISSEMENT**
st-hyacinthe.ca



Le conseil municipal mandate ce comité pour conseiller la municipalité dans ses projets d'aménagement et d'embellissement de ses espaces publics. Elle attend de lui qu'il recommande les actions prioritaires d'interventions annuelles afin d'assurer une cohérence d'intervention dans les projets d'embellissement de la municipalité, de mobiliser et de soutenir les résidents et les responsables des secteurs institutionnel, commercial et industriel à rendre la Ville de Saint-Hyacinthe accueillante, belle à découvrir et où il fait bon vivre.

Le Conseil demande au comité de reconnaître et valoriser les efforts des différents intervenants qui contribuent à améliorer notre paysage urbain, la beauté des différents sites d'intérêt collectif et les aménagements résidentiels. Le comité participera à l'organisation d'activités et d'événements contribuant à la sensibilisation, à la mobilisation et à la reconnaissance des efforts en matière d'embellissement sur le territoire de la municipalité. Il sera aussi mandaté pour proposer une planification et des priorités d'interventions en matière d'aménagement et d'embellissement afin d'améliorer la position de la municipalité au classement des « *Fleurons du Québec* » et finalement, pour diffuser de l'information sur les outils et les moyens qui facilitent la mise en œuvre d'actions d'embellissement.



Le comité se réunit habituellement quatre (4) fois par année, à 16 h 30. Les réunions se tiennent à l'édifice Gaétan-Bruneau situé au 1000, rue Lemire, mais pourraient aussi se dérouler par visioconférence. Les rencontres durent en moyenne deux (2) heures, selon le nombre de dossiers à analyser. Une allocation de **50 \$ par séance** est versée à chaque membre citoyen du comité.

La personne retenue se verra confier un (1) premier mandat d'une durée de deux (2) ans, mais celui-ci peut être renouvelé par le conseil municipal, pour un maximum de deux (2) années supplémentaires.

La durée du mandat des membres citoyens est fixée à deux (2) ans. Elle se calcule à compter de leur nomination par résolution du Conseil. Le mandat ne se renouvelle qu'une (1) seule fois pour la même durée; les membres sont toutefois éligibles à nouveau à une nomination à ce titre après une vacance de quatre (4) ans à la fin de leur fonction à ce poste.

Toutes les personnes qui soumettent leur candidature doivent résider à Saint-Hyacinthe et montrer un intérêt pour l'aménagement et l'embellissement horticole de la Ville de Saint-Hyacinthe.

De plus, le candidat doit :

- Détenir une bonne connaissance du territoire municipal;
- Faire preuve de discrétion et assurer la confidentialité des dossiers;
- Agir en toute impartialité;
- Être disponible;
- Démontrer une bonne capacité à s'exprimer;
- Avoir accès à un ordinateur et être capable d'utiliser les logiciels de messagerie électronique et les outils technologiques permettant de participer aux réunions virtuelles.

Quelques aptitudes recherchées :

- Dynamisme;
- Sens de l'observation;
- Esprit critique;
- Ouverture.

Les candidats intéressés doivent faire parvenir leur curriculum vitae ainsi qu'une courte lettre de motivation, **au plus tard le 31 janvier 2023**, par courriel à travaux.publics@st-hyacinthe.ca ou par courrier postal à l'adresse suivante :



Ville de Saint-Hyacinthe
Comité d'embellissement
À l'attention de monsieur Steve Robidoux
1000, rue Lemire
Saint-Hyacinthe (Québec) J2T 1L9

Pour plus d'information, vous pouvez vous adresser au Service des travaux publics, par téléphone au 450 778.8300 poste 8470 ou par courriel à travaux-publics@st-hyacinthe.ca.

La Ville de Saint-Hyacinthe communiquera seulement avec les personnes retenues pour une entrevue.

– 30 –

Source : Service des travaux publics
450 778.8300